

Déclaration Liminaire CSAL du 9 Décembre 2025



Monsieur le Président,

La CGT FINANCES PUBLIQUES 33 souhaite tout d'abord apporter son soutien fraternel et total à notre secrétaire générale Sophie BINET contre laquelle une plainte a été déposée pour des propos tenus à la radio.

La liberté syndicale est une liberté fondamentale, indispensable au fonctionnement démocratique. Chercher à en entraver l'exercice constitue une atteinte grave à un droit essentiel, protecteur de l'ensemble du monde du travail.

Le CSAL de ce jour nous propose la suite de la destruction de notre réseau avec la préfiguration de la réorganisation des missions d'expertise pour laquelle aucun vote ne nous est demandé comme sur quasiment l'ensemble des sujets à l'ordre du jour.

Les instances du dialogue social se transforment en chambre d'enregistrement où vous remplissez votre obligation de nous recevoir.

En ce qui concerne les missions d'expertises, sur le papier tout semble idéal, accompagnement RH, accompagnement immobilier et logistique et accompagnement métier.

Pour la CGT FINANCES PUBLIQUES 33, la duperie ne passe pas.

Au CSAL FS, vous nous avez dressé le tableau d'une réorganisation parfaite mais qu'en est-il des emplois au 1/1/2026 dans les services concernés ?

Une fois de plus vous n'avez que faire des agents qui vont se retrouver en sous effectifs pendant plusieurs mois en attendant l'arrivée des collègues stagiaires en Avril 2026.

La structure étant créée, vous aurez accompli votre mission, atteint vos objectifs et BERCY sera content.

Mais dans les faits, tout pose problème dans nos services en Gironde :

- prendre des congés pose problème
- demander du télétravail pose problème
- arriver à remplir ses missions pose problème
- être en arrêt maladie pose problème
- même participer au spectacle de Noël avec les enfants pose problème etc etc..

La CGT FINANCES PUBLIQUES 33 vous alerte depuis plusieurs années sur le mal être des agents dans notre département

Qu'attendez-vous ? Que la vague de suicides déferle en Gironde ? Pour rappel : 18 suicides et 18 tentatives au niveau national.

Pour la CGT Finances publiques 33, appliquer la réglementation pourrait permettre d'éviter nombre de problèmes et de conflits dans les services.

Et puisqu'il est question de réorganisation, comment se fait-il qu'il n'y ait pas à l'ordre du jour de ce CSAL un point sur l'arrivée d'une permanence du service de la viticulture de la Douane au SIP de Blaye ? Comment se fait-il que nous soyons informés par les agents d'une arrivée au 1^{er} février 2026 et non pas par vous ? Quid du dialogue social soit-disant si cher à votre cœur ? Combien de permanences par semaine ? Dans quelles conditions ? Comment va s'organiser la gestion des publics concernés quand la collègue de la Douane ne sera pas de permanence mais que le SIP de Blaye sera ouvert ?

Autant de questions pour lesquelles nous sommes sans réponse.

Pour conclure et afin d'exercer notre droit syndical, nous aimerions retrouver notre local à la direction. Il ne faudrait pas que l'excuse des travaux ait été un prétexte pour nous en priver. Monsieur le président, la CGT FINANCES PUBLIQUES 33 vous demande de nous restituer un local syndical à la direction immédiatement.

Dans le cas contraire, ce geste pourrait s'apparenter à de l'entrave de l'exercice du droit syndical.